

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 46 (1948)

Heft: 9

Vereinsnachrichten: Magnetisches Bulletin für den Monat Juli 1948

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

être à même de pouvoir conclure des contrats, d'exécuter des taxations, et de conduire toutes les tractations avec les autorités. Pour des raisons d'ordre financier le comité central fait cependant de grandes réserves, quant à la création d'un secrétariat permanent. Mais il approuve l'initiative du groupe des géomètres travaillant pour leur compte, de créer, à titre d'essai, pour leurs besoins propres, une institution de ce genre.

9. *Nomination des délégués aux différentes commissions de l'Association internationale des géomètres.* Le comité central fait les propositions suivantes:

1. Dictionnaire technique: Solari, Tessin;
2. Registre foncier (juridique): Dr. Hegg, Lausanne;
3. Photogrammétrie: Härry, Berne;
4. Plan national d'aménagement, urbanisme: E. Bachmann, Bâle;
5. Reconstruction: Cavin, Vaud;
6. Cartographie: Prof. Kobold, Zurich;
7. Formation professionnelle: Prof. W. Bachmann, Lausanne;
8. Jeunes géomètres: Richard, Genève;
9. Tarif et salaires; Prof. Bertschmann, Zurich.

10. *Divers.* Le caissier Eigenmann présente le budget et les comptes. En ce qui concerne ceux-ci, il mentionne une remarque des réviseurs relative au fonds d'école dont ils estiment le montant trop élevé. Après une longue discussion la décision suivante est votée à l'unanimité:

1. Le subside de fr. 120.— pour la formation professionnelle est réduit de 50 %.
2. Toutes les factures qui ne sont pas en rapport direct avec le fonds d'école sont à la charge des associations professionnelles.

Notre collègue M. Gsell demande des renseignements au sujet de l'avancement de la question, révision des tarifs. D'accord avec le comité central, la commission centrale de taxation continuera les négociations avec les autorités.

Le même orateur exprime le voeu que le groupe des géomètres travaillant pour leur compte ait une représentation plus équitable au sein de la commission des examens d'apprentissage.

Le collègue Wild propose une révision du règlement central de taxation, rendue nécessaire par les dispositions des nouveaux statuts de la société. Le président de la commission de taxation soumettra, à l'appréciation de la conférence des présidents, un règlement de taxation mis à jour.

Au nom de la S. S. M. A. F.:
Le secrétaire: *E. Bachmann*

Magnetisches Bulletin für den Monat Juli 1948

Sonnenflecken-Relativzahl: $R = 141,1$

Durchschnittliche Amplitude der Tageskurve $A = 14',3 = 27',0$

Ruhige Tage mit mittleren Abweichungen von der Tageskurve von 0-3':

1., 2., 4., 7., 8., 11., 15.-19., 21.-28., 30.

Leicht gestörte Tage mit einzelnen Abweichungen bis 7', jedoch ohne Sturm: 3., 5.-6., 9.-10., 12.-14., 20., 29., 31.

Magnetische Stürme: keine

Wabern bei Bern, 10. August 1948.

Eidg. Landestopographie.